

ALMANACH  
DES  
**COOPÉRATEURS**  
BELGES  
POUR 1896

CINQUIÈME ANNÉE

PRIX : 15 CENTIMES

L. BERTRAND

11, Rue James Watt, Bruxelles

Tous pour un. — Un pour tous

# EN GARDE !

Les refroidissements, les rhumes, les maux de gorge, les oppressions, les transpirations, les frissons et toutes les affections des voies respiratoires, sont pernicieux en cette saison.

**Ayez recours à la célèbre**

## PASTILLE Em. PONCELET

**pour garantir votre poitrine et votre gorge. Deux pastilles prises de temps en temps mettent à l'abri de tout danger.**

Le GOUDRON uni au CHLORATE DE POTASSE dans la

## PASTILLE PONCELET

constitue, de l'avis des académies et du monde médical, le remède véritablement infaillible. Done, si vous toussiez, si la gorge vous chatouille, achetez partout pour **1 fr. 50**, une boîte de **100 Pastilles Em. Poncelet**. En garde contre les copies ou imitations qui sont faites pour tromper le malade. A cet effet exigez la signature : *Em. Poncelet*.

**PAR AN : 500,000 GUÉRISONS AUTHENTIQUES**

Dépôt général, France et Colonies : BOYAVAL, pharmacien, rue de Lannoy, Roubaix ; — Paris, MALAVANT, pharmacien. Envoi franco contre 1 fr. 60 en mandat ou timbres-poste, à M. BOYAVAL.

**LISEZ :**

*Paris, 17 janvier 1894.*

*Monsieur PONCELET,*

*C'est bien volontiers que je viens vous dire que vos Pastilles Em. PONCELET au goudron, etc., sont excellentes pour calmer la toux et faire évoluer un rhume vers sa fin, sans que le patient en soit incommodé. Le docteur AYME-BEY, boul. Saint-Germain, 16, Paris,*

ALMANACH

DES

*Coopérateurs Belges*

1896

---

CINQUIÈME ANNÉE

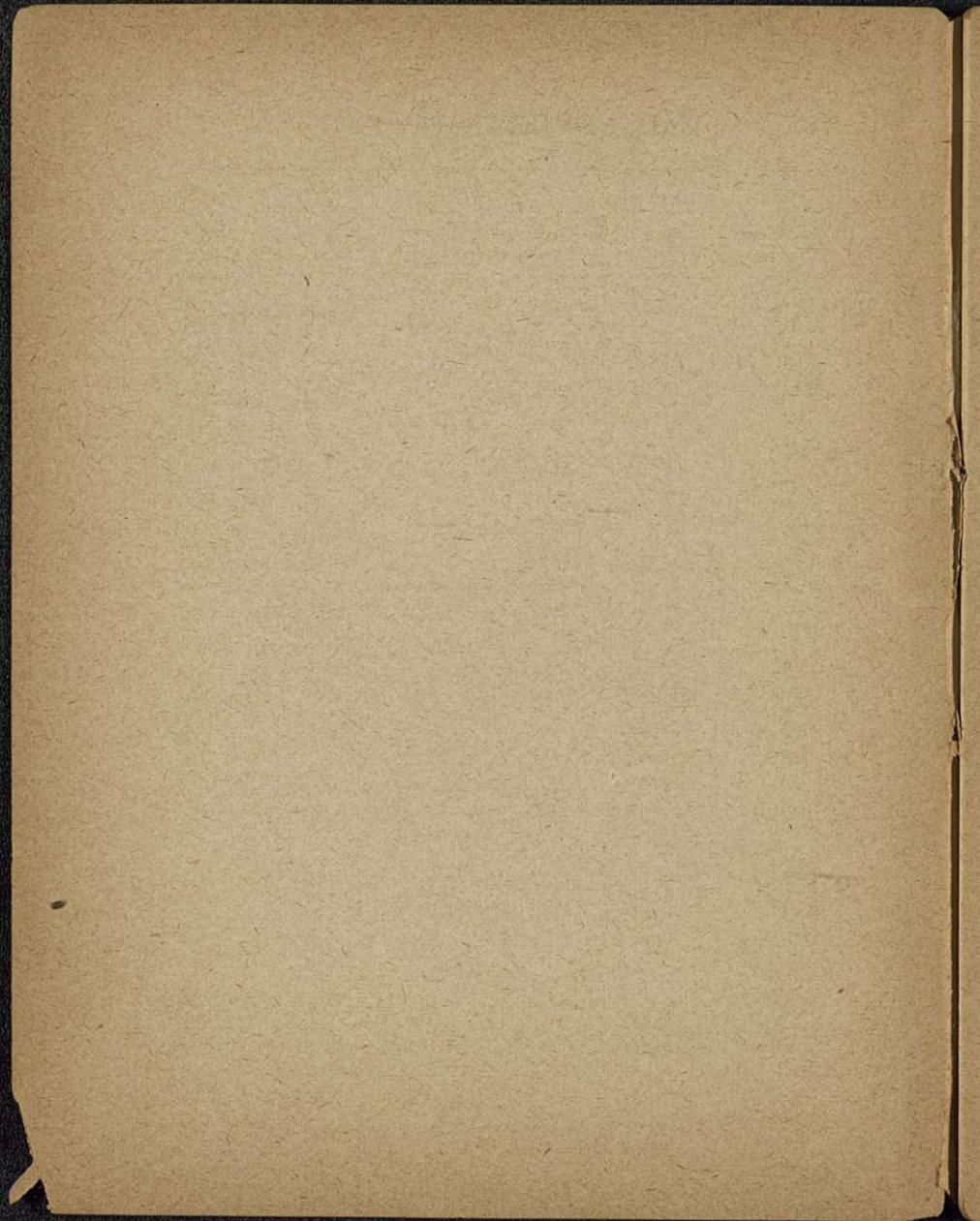
---

BRUXELLES

Bureaux du journal *Les Coopérateurs Belges*

11, RUE JAMES WATT, 11

—  
1896



## CALENDRIER POUR 1896

| Calendrier<br>Grégorien | Calen-<br>drier<br>Répu-<br>blicain | Calendrier<br>Grégorien | Calen-<br>drier<br>Répu-<br>blicain | Calendrier<br>Grégorien | Calen-<br>drier<br>Répu-<br>blicain |
|-------------------------|-------------------------------------|-------------------------|-------------------------------------|-------------------------|-------------------------------------|
| <b>JANVIER</b>          | NIVÔSE                              | <b>FÉVRIER</b>          | PLU-<br>VIÔSE                       | <b>MARS</b>             | VEN-<br>TÔSE                        |
| 1 mercredi              | 12                                  | 1 samedi                | 13                                  | 1 Dimanche              | 12                                  |
| 2 jeudi                 | 13                                  | 2 Dimanche              | 14                                  | 2 lundi                 | 13                                  |
| 3 vendredi              | 14                                  | 3 lundi                 | 15                                  | 3 mardi                 | 14                                  |
| 4 samedi                | 15                                  | 4 mardi                 | 16                                  | 4 mercredi              | 15                                  |
| 5 Dimanche              | 16                                  | 5 mercredi              | 17                                  | 5 jeudi                 | 16                                  |
| 6 lundi                 | 17                                  | 6 jeudi                 | 18                                  | 6 vendredi              | 17                                  |
| 7 mardi                 | 18                                  | 7 vendredi              | 19                                  | 7 samedi                | 18                                  |
| 8 mercredi              | 19                                  | 8 samedi                | 20                                  | 8 Dimanche              | 19                                  |
| 9 jeudi                 | 20                                  | 9 Dimanche              | 21                                  | 9 lundi                 | 20                                  |
| 10 vendredi             | 21                                  | 10 lundi                | 22                                  | 10 mardi                | 21                                  |
| 11 samedi               | 22                                  | 11 mardi                | 23                                  | 11 mercredi             | 22                                  |
| 12 Dimanche             | 23                                  | 12 mercredi             | 24                                  | 12 jeudi                | 23                                  |
| 13 lundi                | 24                                  | 13 jeudi                | 25                                  | 13 vendredi             | 24                                  |
| 14 mardi                | 25                                  | 14 vendredi             | 26                                  | 14 samedi               | 25                                  |
| 15 mercredi             | 26                                  | 15 samedi               | 27                                  | 15 Dimanche             | 26                                  |
| 16 jeudi                | 27                                  | 16 Dimanche             | 28                                  | 16 lundi                | 27                                  |
| 17 vendredi             | 28                                  | 17 lundi                | 29                                  | 17 mardi                | 28                                  |
| 18 samedi               | 29                                  | 18 mardi                | 30                                  | 18 mercredi             | 29                                  |
| 19 Dimanche             | 30                                  |                         |                                     | 19 jeudi                | 30                                  |
|                         |                                     |                         | VEN-<br>TÔSE                        |                         |                                     |
|                         | PLU-<br>VIÔSE                       | 19 mercredi             | 1                                   |                         | GERMI-<br>NAL                       |
| 20 lundi                | 1                                   | 20 jeudi                | 2                                   | 20 vendredi             | 1                                   |
| 21 mardi                | 2                                   | 21 vendredi             | 3                                   | 21 samedi               | 2                                   |
| 22 mercredi             | 3                                   | 22 samedi               | 4                                   | 22 Dimanche             | 3                                   |
| 23 jeudi                | 4                                   | 23 Dimanche             | 5                                   | 23 lundi                | 4                                   |
| 24 vendredi             | 5                                   | 24 lundi                | 6                                   | 24 mardi                | 5                                   |
| 25 samedi               | 6                                   | 25 mardi                | 7                                   | 25 mercredi             | 6                                   |
| 26 Dimanche             | 7                                   | 26 mercredi             | 8                                   | 26 jeudi                | 7                                   |
| 27 lundi                | 8                                   | 27 jeudi                | 9                                   | 27 vendredi             | 8                                   |
| 28 mardi                | 9                                   | 28 vendredi             | 10                                  | 28 samedi               | 9                                   |
| 29 mercredi             | 10                                  | 29 samedi               | 11                                  | 29 Dimanche             | 10                                  |
| 30 jeudi                | 11                                  |                         |                                     | 30 lundi                | 11                                  |
| 31 vendredi             | 12                                  |                         |                                     | 31 mardi                | 12                                  |

# CALENDRIER POUR 1896

| Calendrier<br>Grégorien | Calen-<br>drier<br>Répu-<br>blicain | Calendrier<br>Grégorien | Calen-<br>drier<br>Répu-<br>blicain | Calendrier<br>Grégorien | Calen-<br>drier<br>Répu-<br>blicain |
|-------------------------|-------------------------------------|-------------------------|-------------------------------------|-------------------------|-------------------------------------|
| <b>AVRIL</b>            | <b>GERMI-<br/>NAL</b>               | <b>MAI</b>              | <b>FLO-<br/>RÉAL</b>                | <b>JUIN</b>             | <b>PRAI-<br/>RIAL</b>               |
| 1 mercredi              | 13                                  | 1 vendredi              | 13                                  | 1 lundi                 | 14                                  |
| 2 jeudi                 | 14                                  | 2 samedi                | 14                                  | 2 mardi                 | 15                                  |
| 3 vendredi              | 15                                  | 3 Dimanche              | 15                                  | 3 mercredi              | 16                                  |
| 4 samedi                | 16                                  | 4 lundi                 | 16                                  | 4 jeudi                 | 17                                  |
| 5 Dimanche              | 17                                  | 5 mardi                 | 17                                  | 5 vendredi              | 18                                  |
| 6 lundi                 | 18                                  | 6 mercredi              | 18                                  | 6 samedi                | 19                                  |
| 7 mardi                 | 19                                  | 7 jeudi                 | 19                                  | 7 Dimanche              | 20                                  |
| 8 mercredi              | 20                                  | 8 vendredi              | 20                                  | 8 lundi                 | 21                                  |
| 9 jeudi                 | 21                                  | 9 samedi                | 21                                  | 9 mardi                 | 22                                  |
| 10 vendredi             | 22                                  | 10 Dimanche             | 22                                  | 10 mercredi             | 23                                  |
| 11 samedi               | 23                                  | 11 lundi                | 23                                  | 11 jeudi                | 24                                  |
| 12 Dimanche             | 24                                  | 12 mardi                | 24                                  | 12 vendredi             | 25                                  |
| 13 lundi                | 25                                  | 13 mercredi             | 25                                  | 13 samedi               | 26                                  |
| 14 mardi                | 26                                  | 14 jeudi                | 26                                  | 14 Dimanche             | 27                                  |
| 15 mercredi             | 27                                  | 15 vendredi             | 27                                  | 15 lundi                | 28                                  |
| 16 jeudi                | 28                                  | 16 samedi               | 28                                  | 16 mardi                | 29                                  |
| 17 vendredi             | 29                                  | 17 Dimanche             | 29                                  | 17 mercredi             | 30                                  |
| 18 samedi               | 30                                  | 18 lundi                | 30                                  |                         |                                     |
|                         | <b>FLO-<br/>RÉAL</b>                |                         | <b>PRAI-<br/>RIAL</b>               |                         | <b>MESSI-<br/>DOR</b>               |
| 19 Dimanche             | 1                                   | 19 mardi                | 1                                   | 18 jeudi                | 1                                   |
| 20 lundi                | 2                                   | 20 mercredi             | 2                                   | 19 vendredi             | 2                                   |
| 21 mardi                | 3                                   | 21 jeudi                | 3                                   | 20 samedi               | 3                                   |
| 22 mercredi             | 4                                   | 22 vendredi             | 4                                   | 21 Dimanche             | 4                                   |
| 23 jeudi                | 5                                   | 23 samedi               | 5                                   | 22 lundi                | 5                                   |
| 24 vendredi             | 6                                   | 24 Dimanche             | 6                                   | 23 mardi                | 6                                   |
| 25 samedi               | 7                                   | 25 lundi                | 7                                   | 24 mercredi             | 7                                   |
| 26 Dimanche             | 8                                   | 26 mardi                | 8                                   | 25 jeudi                | 8                                   |
| 27 lundi                | 9                                   | 27 mercredi             | 9                                   | 26 vendredi             | 9                                   |
| 28 mardi                | 10                                  | 28 jeudi                | 10                                  | 27 samedi               | 10                                  |
| 29 mercredi             | 11                                  | 29 vendredi             | 11                                  | 28 Dimanche             | 11                                  |
| 30 jeudi                | 12                                  | 30 samedi               | 12                                  | 29 lundi                | 12                                  |
|                         |                                     | 31 Dimanche             | 13                                  | 30 mardi                | 13                                  |

# CALENDRIER POUR 1896

| Calendrier<br>Grégorien | Calen-<br>drier<br>Répu-<br>blicain | Calendrier<br>Grégorien | Calen-<br>drier<br>Répu-<br>blicain | Calendrier<br>Grégorien | Calen-<br>drier<br>Répu-<br>blicain |
|-------------------------|-------------------------------------|-------------------------|-------------------------------------|-------------------------|-------------------------------------|
| <b>JUILLET</b>          | <b>MESSI-<br/>DOR</b>               | <b>AOUT</b>             | <b>THERMI-<br/>DOR</b>              | <b>SEPTEMBRE</b>        | <b>FRUCTI-<br/>DOR</b>              |
| 1 mercredi              | 14                                  | samedi                  | 15                                  | 1 mardi                 | 16                                  |
| 2 jeudi                 | 15                                  | 2 Dimanche              | 16                                  | 2 mercredi              | 17                                  |
| 3 vendredi              | 16                                  | 3 lundi                 | 17                                  | 3 jeudi                 | 18                                  |
| 4 samedi                | 17                                  | 4 mardi                 | 18                                  | 4 vendredi              | 19                                  |
| 5 Dimanche              | 18                                  | 5 mercredi              | 19                                  | 5 samedi                | 20                                  |
| 6 lundi                 | 19                                  | 6 jeudi                 | 20                                  | 6 Dimanche              | 21                                  |
| 7 mardi                 | 20                                  | 7 vendredi              | 21                                  | 7 lundi                 | 22                                  |
| 8 mercredi              | 21                                  | 8 samedi                | 22                                  | 8 mardi                 | 23                                  |
| 9 jeudi                 | 22                                  | 9 Dimanche              | 23                                  | 9 mercredi              | 24                                  |
| 10 vendredi             | 23                                  | 10 lundi                | 24                                  | 10 jeudi                | 25                                  |
| 11 samedi               | 24                                  | 11 mardi                | 25                                  | 11 vendredi             | 26                                  |
| 12 Dimanche             | 25                                  | 12 mercredi             | 26                                  | 12 samedi               | 27                                  |
| 13 lundi                | 26                                  | 13 jeudi                | 27                                  | 13 Dimanche             | 28                                  |
| 14 mardi                | 27                                  | 14 vendredi             | 28                                  | 14 lundi                | 29                                  |
| 15 mercredi             | 28                                  | 15 samedi               | 29                                  | 15 mardi                | 30                                  |
| 16 jeudi                | 29                                  | 16 Dimanche             | 30                                  |                         |                                     |
| 17 vendredi             | 30                                  |                         |                                     |                         | <b>CULLOT-<br/>TILES</b>            |
|                         | <b>THERMI-<br/>DOR</b>              |                         | <b>FRUCTI-<br/>DOR</b>              | 16 mercredi             | 1                                   |
| 18 samedi               | 1                                   | 17 lundi                | 1                                   | 17 jeudi                | 2                                   |
| 19 Dimanche             | 2                                   | 18 mardi                | 2                                   | 18 vendredi             | 3                                   |
| 20 lundi                | 3                                   | 19 mercredi             | 3                                   | 19 samedi               | 4                                   |
| 21 mardi                | 4                                   | 20 jeudi                | 4                                   | 20 Dimanche             | 5                                   |
| 22 mercredi             | 5                                   | 21 vendredi             | 5                                   | 21 lundi                | 6                                   |
| 23 jeudi                | 6                                   | 22 samedi               | 6                                   |                         | <b>VENDÉ-<br/>MIAIRE</b>            |
| 24 vendredi             | 7                                   | 23 Dimanche             | 7                                   | 22 mardi                | 1                                   |
| 25 samedi               | 8                                   | 24 lundi                | 8                                   | 23 mercredi             | 2                                   |
| 26 Dimanche             | 9                                   | 25 mardi                | 9                                   | 24 jeudi                | 3                                   |
| 27 lundi                | 10                                  | 26 mercredi             | 10                                  | 25 vendredi             | 4                                   |
| 28 mardi                | 11                                  | 27 jeudi                | 11                                  | 26 samedi               | 5                                   |
| 29 mercredi             | 12                                  | 28 vendredi             | 12                                  | 27 Dimanche             | 6                                   |
| 30 jeudi                | 13                                  | 29 samedi               | 13                                  | 28 lundi                | 7                                   |
| 31 vendredi             | 14                                  | 30 Dimanche             | 14                                  | 29 mardi                | 8                                   |
|                         |                                     | 31 lundi                | 15                                  | 30 mercredi             | 9                                   |

# CALENDRIER POUR 1896

| Calendrier<br>Grégorien | Calen-<br>drier<br>Répu-<br>blicain | Calendrier<br>Grégorien | Calen-<br>drier<br>Répu-<br>blicain | Calendrier<br>Grégorien | Calen-<br>drier<br>Répu-<br>blicain |
|-------------------------|-------------------------------------|-------------------------|-------------------------------------|-------------------------|-------------------------------------|
| <b>OCTOBRE</b>          | <b>VENDÉ-<br/>MAIRE</b>             | <b>NOVEMBRE</b>         | <b>BRU-<br/>MAIRE</b>               | <b>DÉCEMBRE</b>         | <b>FRI-<br/>MAIRE</b>               |
| 1 jeudi                 | 10                                  | 1 Dimanche              | 11                                  | 1 mardi                 | 11                                  |
| 2 vendredi              | 11                                  | 2 lundi                 | 12                                  | 2 mercredi              | 12                                  |
| 3 samedi                | 12                                  | 3 mardi                 | 13                                  | 3 jeudi                 | 13                                  |
| 4 Dimanche              | 13                                  | 4 mercredi              | 14                                  | 4 vendredi              | 14                                  |
| 5 lundi                 | 14                                  | 5 jeudi                 | 15                                  | 5 samedi                | 15                                  |
| 6 mardi                 | 15                                  | 6 vendredi              | 16                                  | 6 Dimanche              | 16                                  |
| 7 mercredi              | 16                                  | 7 samedi                | 17                                  | 7 lundi                 | 17                                  |
| 8 jeudi                 | 17                                  | 8 Dimanche              | 18                                  | 8 mardi                 | 18                                  |
| 9 vendredi              | 18                                  | 9 lundi                 | 19                                  | 9 mercredi              | 19                                  |
| 10 samedi               | 19                                  | 10 mardi                | 20                                  | 10 jeudi                | 20                                  |
| 11 Dimanche             | 20                                  | 11 mercredi             | 21                                  | 11 vendredi             | 21                                  |
| 12 lundi                | 21                                  | 12 jeudi                | 22                                  | 12 samedi               | 22                                  |
| 13 mardi                | 22                                  | 13 vendredi             | 23                                  | 13 Dimanche             | 23                                  |
| 14 mercredi             | 23                                  | 14 samedi               | 24                                  | 14 lundi                | 24                                  |
| 15 jeudi                | 24                                  | 15 Dimanche             | 25                                  | 15 mardi                | 25                                  |
| 16 vendredi             | 25                                  | 16 lundi                | 26                                  | 16 mercredi             | 26                                  |
| 17 samedi               | 26                                  | 17 mardi                | 27                                  | 17 jeudi                | 27                                  |
| 18 Dimanche             | 27                                  | 18 mercredi             | 28                                  | 18 vendredi             | 28                                  |
| 19 lundi                | 28                                  | 19 jeudi                | 29                                  | 19 samedi               | 29                                  |
| 20 mardi                | 29                                  | 20 vendredi             | 30                                  | 20 Dimanche             | 30                                  |
| 21 mercredi             | 30                                  |                         |                                     |                         |                                     |
|                         | <b>BRU-<br/>MAIRE</b>               |                         | <b>FRI-<br/>MAIRE</b>               |                         | <b>NIVÔSE</b>                       |
| 22 jeudi                | 1                                   | 21 samedi               | 1                                   | 21 lundi                | 1                                   |
| 23 vendredi             | 2                                   | 22 Dimanche             | 2                                   | 22 mardi                | 2                                   |
| 24 samedi               | 3                                   | 23 lundi                | 3                                   | 23 mercredi             | 3                                   |
| 25 Dimanche             | 4                                   | 24 mardi                | 4                                   | 24 jeudi                | 4                                   |
| 26 lundi                | 5                                   | 25 mercredi             | 5                                   | 25 vendredi             | 5                                   |
| 27 mardi                | 6                                   | 26 jeudi                | 6                                   | 26 samedi               | 6                                   |
| 28 mercredi             | 7                                   | 27 vendredi             | 7                                   | 27 Dimanche             | 7                                   |
| 29 jeudi                | 8                                   | 28 samedi               | 8                                   | 28 lundi                | 8                                   |
| 30 vendredi             | 9                                   | 29 Dimanche             | 9                                   | 29 mardi                | 9                                   |
| 31 samedi               | 10                                  | 30 lundi                | 10                                  | 30 mercredi             | 10                                  |
|                         |                                     |                         |                                     | 31 jeudi                | 11                                  |

# ANNÉE 1896

## Quatre-Temps

|                           |                         |
|---------------------------|-------------------------|
| Du Carême . . . . .       | 26, 28 et 29 février.   |
| De la Pentecôte . . . . . | 27, 29 et 30 mai.       |
| De Septembre . . . . .    | 16, 18 et 19 septembre. |
| De l'Avent . . . . .      | 16, 18 et 19 décembre.  |

## Fêtes mobiles

|                              |             |   |         |
|------------------------------|-------------|---|---------|
| Septuagésime. . . . .        | 2 février.  | Pentecôte . . . . .                               | 24 mai. |
| Les Cendres . . . . .        | 19 février. | Trinité. . . . .                                  | 31 mai. |
| Pâques . . . . .             | 5 avril.    | Fête-Dieu . . . . .                               | 4 juin. |
| Rogations, 11, 12 et 13 mai. |             | 1 <sup>er</sup> dimanche de l'Avent, 29 novembre. |         |
| Ascension . . . . .          | 14 mai.     |   |         |

## Commencement des Quatre Saisons

|                     |                  |                        |
|---------------------|------------------|------------------------|
| Printemps . . . . . | le 20 mars,      | à 2 h. 32 m. du matin. |
| Été . . . . .       | le 20 juin,      | à 10 h. 37 m. du soir. |
| Automne . . . . .   | le 22 septembre, | à 1 h. 13 m. du soir.  |
| Hiver . . . . .     | le 21 décembre,  | à 7 h. 38 m. du matin. |

## Eclipses

Il y aura en 1896 deux éclipses de soleil et deux éclipses de lune.

1. Eclipe annulaire de soleil, le 13 février 1896, invisible à Bruxelles.

2. Eclipe partielle de lune, le 28 février 1896, en partie visible à Bruxelles. Commencement de l'éclipe, à 5 h. 25 m. du soir ; milieu à 7 h. 55 m. du soir ; fin de l'éclipe à 10 h. 25 m. du soir.

3. Eclipe totale de soleil, le 9 août 1896, invisible à Bruxelles.

4. Eclipe partielle de lune, le 23 août 1896, en partie invisible à Bruxelles. Commencement de l'éclipe à 4 h. 17 m. du matin ; milieu à 7 h. 6 m. du matin ; fin de l'éclipe à 9 h. 56 m. du matin.

**FABRIQUES DE MARGARINE**

Van den Bergh's Margarine Limited

LONDRES-ROTTERDAM-BRUXELLES-CLÈVES

PRODUCTION ANNUELLE :

**30 millions de kilogrammes**



*La Margarine VAN DEN BERGH est la meilleure, la plus nutritive, la plus saine, la moins chère.*

**MARQUE DÉPOSÉE**

DEMANDEZ LA MARQUE :

**CRÈME DE LA CRÈME**

Exiger la Marque originale

EN VENTE PARTOUT

## LES AVANTAGES DE LA COOPÉRATION

Pour propager une idée, si juste et si avantageuse qu'elle soit, il faut souvent répéter les mêmes choses.

L'homme, en général, est victime des préjugés. De plus, l'habitude, chez lui, est une seconde nature, et il est fort difficile, souvent, de le déterminer à modifier sa façon de voir, sa manière d'agir. Mais une fois qu'il a compris, une fois qu'il a essayé d'un nouveau système et s'en trouve bien, il continue... jusqu'au jour où il aura trouvé mieux.

C'est ainsi que se réalise le progrès, que l'humanité marche de l'avant à la conquête du mieux-être, d'une plus grande somme de bonheur et de liberté.

Remplissant notre rôle de propagateur de la coopération sous toutes ses formes, nous allons donc, pour la centième fois peut-être, — et nous ne sommes pas vieux! — faire connaître quels sont les avantages de la coopération.



Quand la vapeur a été inventée et avec elle le machinisme, une révolution s'est opérée dans la manière de produire, de fabriquer. Le moyen de produire vite et à bon marché, c'était de produire en grande quantité. Mais pour cela, il fallait une installation complète,

très développée, et, par voie de conséquence, des capitaux considérables.

Mais tout le monde ne possède pas des millions à lui tout seul. Et les possédât-on, il serait de la plus grande maladresse de risquer toute sa fortune dans une seule et même affaire, qui peut ne point réussir et, par suite, nous ruiner.

C'est alors què se sont formées les sociétés de capitaux, les sociétés anonymes. On se réunissait à dix, vingt, cent. Chacun souscrivait une part du capital social reconnu nécessaire, et la société était fondée et pouvait fonctionner.



Depuis longtemps chacun connaît et comprend la puissance, la force de l'association. Dix hommes unis sont plus forts que dix hommes pris chacun séparément. A la guerre, ce sont les grands corps d'armée qui gagnent les batailles.

L'homme a reconnu le besoin de s'unir à ses semblables pour être plus fort et aussi pour que l'un aide l'autre en cas de besoin. On s'unit, on forme une association pour s'entr'aider en cas de maladie, pour défendre des intérêts communs, les intérêts professionnels par exemple, pour s'amuser, pour voyager, etc.

Un jour, des consommateurs se sont dit : « Nous allons acheter nos denrées alimentaires et tout ce qui nous est utile chez un commerçant qui s'enrichit et vit

Ces chiffres n'ont rien d'exagéré. Il est vrai qu'il y a peu de ménages, de ménages d'ouvriers surtout, qui achètent au magasin coopératif pour 800 francs par an. La coopération n'est pas assez développée pour cela. Elle se borne, dans la plupart des cas, à la vente de certains produits les plus usuels.

Pendant il existe des sociétés coopératives, vrais bazars, qui vendent de tout. Le magasin coopératif de l'armée et de la marine, que nous avons visité à Londres, il y a quelques années, est de ceux-là. En effet, à nos dépens en nous faisant payer 10 ce qu'il n'a payé lui-même que 5 ou 6. Associons-nous, achetons en gros et distribuons-nous ces produits au prix coûtant.»

Ce jour-là, la société coopérative était inventée, et cette invention est tellement bonne que le mouvement coopératif prend, dans le monde entier, depuis quelques années, des proportions considérables.



Quels sont les avantages de la coopération ?

Ces avantages sont multiples.

D'abord, les sociétés coopératives font réaliser des bénéfices notables à leurs membres. Le commerce de détail vend certainement avec un bénéfice moyen de 25 p. c. Supposons une dépense annuelle de 800 francs par ménage, à raison de 25 p. c., cela représente un bénéfice de 200 francs ou l'équivalent de deux mois de salaire !

dans cette société anglaise, on peut se procurer tout ce que l'on peut imaginer. On y vend d'abord des denrées de toutes sortes : légumes, pommes de terre, épiceries, viandes, charcuterie, poissons, etc. Puis des vêtements, des meubles, des livres, de la parfumerie, des perroquets, des canaris, des porcs, des chevaux et des voitures ! On ne peut imaginer un seul article qui n'est point vendu dans ce vaste magasin coopératif qui est surtout fréquenté par des gens du grand monde, le monde des officiers de l'armée et de la marine de la Grande-Bretagne.

Dans ces conditions, est-il exagéré de dire que l'économie à résulter pour un ménage qui dépense 800 fr. par an peut s'élever à 200 francs chaque année, en achetant au magasin de sa société coopérative ?

Calculez un peu ce que serait le bénéfice pour toutes les familles ouvrières d'un pays si toutes étaient affiliées à une société coopérative. Pour un grand pays comme la France, l'Allemagne ou l'Angleterre, cela représente des milliards, oui, des *milliards* !

Ces milliards, ainsi épargnés sans peine aucune, peuvent servir à se procurer plus de bien-être et, par conséquent, à donner du travail à ceux qui aujourd'hui n'en ont pas et se plaignent amèrement de ne pas en avoir.

\*  
\* \*  
\*

Un deuxième avantage de la coopération, c'est de supprimer la plaie du crédit. Que de gens sont les

esclaves du crédit, surtout parmi les plus pauvres ! Le client qui achète à crédit a pieds et poings liés. Si le marchand lui donne de la mauvaise marchandise ou donne un coup à la balance, le client n'ose pas réclamer. Puis, quand on achète sans devoir payer de suite, on est tenté d'acheter sans compter et ainsi on s'endette facilement.

La société coopérative a pour règle essentielle de ne vendre qu'au comptant. Elle fait ainsi la guerre au crédit, affranchit les consommateurs et leur laisse la liberté.

Cette plaie de l'achat à crédit cause plus de ravages que l'on ne se l'imagine, et c'est rendre un grand service aux pauvres gens que de les en guérir.

\*  
\* \*

Nous ne voulons pas nous étendre sur les autres avantages de la coopération. Disons cependant, pour terminer, qu'elle a encore ceci de bon, c'est qu'elle réunit les hommes, qu'elle intéresse l'époux aux besoins du ménage, ce qui, au point de vue de l'entente du mari et de la femme, n'est pas à dédaigner.

Les sociétés coopératives, en général, oublient ou négligent trop souvent le côté moral, éducationnel qui leur incombe.

Les Anglais, en général, passent pour être des gens pratiques avant tout, des gens qui se moquent des questions puériles, de sentiment. Eh bien ! toutes les

coopératives anglaises se font un devoir d'honneur, avant toute répartition de bénéfices, de prélever sur le bénéfice total ce qu'ils appellent « la dime sacrée de l'éducation ».

Deux et demi pour cent du bénéfice sont consacrés à l'éducation, c'est-à-dire à la création et au développement de bibliothèques, de cours, de conférences ; à la publication de livres, de brochures, de journaux ; à la fondation d'écoles, d'hospices pour vieillards, etc., etc.

C'est là un exemple qui doit être suivi.

En Belgique, seules les coopératives socialistes font des sacrifices dans un but d'éducation morale et intellectuelle de leurs membres. Le parti socialiste est organisé pour la conquête du pouvoir politique. Il veut, par la conquête de l'État, travailler à l'émancipation intégrale des classes laborieuses.

Mais les luttes politiques, la propagande de chaque jour par meetings, conférences, journaux, brochures, manifestations, fêtes, coûtent de l'argent, et les ouvriers n'en possédant point, leurs salaires sont trop peu élevés pour payer de fortes cotisations.

Eh bien, c'est la société coopérative qui intervient en faisant servir une partie de ses bénéfices à l'œuvre d'émancipation non seulement de ses seuls membres, mais encore de la masse de la population de notre pays.

Voilà ce que peut la coopération ; voilà quels sont ses principaux avantages. Vous qui me lisez et qui ne faites pas encore partie d'une société coopérative, êtes-

vous convaincus? Et, si oui, dépêchez-vous de vous faire inscrire et de propager à votre tour la grande idée de la coopération!

LOUIS BERTRAND.

Donner à l'ouvrier salarié la possession de ses instruments de travail, lui faciliter par des prêts ou avances, l'acquisition de son capital productif, c'est le plus grand bienfait qu'on puisse lui accorder. Rendre peu à peu l'ouvrier libre de tout lien qui le rattache et l'enchaîne à l'entrepreneur d'industrie, c'est commencer l'affranchissement radical des bras, du joug et des entraves du capital.

VICTOR FAIDER (1856).

# RHUM

CHARLIUS ST-AUDE

**LAMENTIN (Martinique)**

Expédié directement à toute dernière gare de Belgique  
contre remboursement

Médaille d'argent, Lyon 1894; Médaille d'or, St-Etienne 1895

Qualités, prix et quantités pour les plus modestes cafés comme pour les plus fortes maisons.

En toutes petites quantités quelconques, depuis 10 litres, pour ménages, 3 francs et 3 fr. 50 le litre, dernière gare, *droits compris, excepté octrois.*

FABRIQUE NATIONALE  
DE  
VÊTEMENTS pour HOMMES & ENFANTS

---

A LA VIERGE NOIRE

Coin des Rues Ste-Catherine et de la Vierge-Noire  
BRUXELLES

---

VENTE AU DÉTAIL

40 à 50 p. c. meilleur marché que partout ailleurs

---

RAYON SPÉCIAL DE VÊTEMENTS SUR MESURE

VÊTEMENTS DE TRAVAIL

COLLÈGES, PENSIONS, ADMINISTRATIONS, LIVRÉES

---

Envoi franco dans toute la Belgique  
à partir de 20 francs

---

S'adresser toujours au coin de la rue Ste-Catherine

## LA DURÉE DE LA VIE

Il n'est aucun sujet plus intéressant pour les hommes que celui-ci ! De tous les biens qu'ils envient, richesse, gloire, jouissances matérielles ou intellectuelles, il n'en est aucun qui nous paraisse plus précieux que la durée de la vie pour nous-même ou pour les nôtres. Le plus grand des souhaits, c'est celui d'une longue vie.

Or, il semble que ce souhait-là soit en voie de se réaliser. N'est-ce pas une bonne nouvelle ?

Un maire de la commune de Taverny, en France, a eu l'excellente idée de dresser un tableau comparatif de la durée moyenne de la vie dans sa commune depuis un siècle. Et voici les résultats des plus encourageants — pour ceux qui tiennent à la vie — qu'il a constatés :

|   |                |
|---|----------------|
| Milieu du XVIII <sup>e</sup> siècle . . . . . | 22 ans 3 mois. |
| 1809. . . . .                                 | 31 » 4 »       |
| 1829. . . . .                                 | 35 » 9 »       |
| 1849. . . . .                                 | 44 » 2 »       |
| 1869. . . . .                                 | 44 » 6 »       |
| 1892. . . . .                                 | 49 »           |

A ce compte, la vie moyenne des habitants de cette heureuse commune aurait plus que doublé dans un siècle et demi, puisqu'elle aurait passé de 22 ans à 49 ans.

Il est probable que ce calcul, si optimiste qu'il paraisse, est, en somme, exact, car il concorde à peu près avec les résultats généraux obtenus par les tables

de mortalité pour toute la population française. Elles établissent que la vie moyenne, qui ne dépassait guère 28 ans au début de ce siècle, s'est élevée à 43 ans ; c'est une augmentation de vie de plus de moitié dans un siècle. A ce compte, nos lecteurs ne vont pas manquer de se demander pourquoi à la fin du prochain siècle la vie moyenne ne serait pas portée à 60 ans et dans un siècle encore, à 90 ans ?

Théoriquement ce ne serait pas impossible. Il suffirait pour cela que toutes les causes de maladies et toutes les causes de mortalité accidentelle étant supprimées, l'homme ne mourût plus que de vieillesse : en ce cas, évidemment, la durée de la *vie moyenne* se confondrait avec la durée de la *vie naturelle*, c'est-à-dire celle qui n'est aujourd'hui que le privilège du très petit nombre (actuellement une personne sur 10,000 environ arrive à 100 ans, une sur 1.500 à 90 ans).

Cependant, que le lecteur ne se flatte pas si vite d'arriver à 100 ans. Il faut un peu rabattre de ces calculs : l'allongement de la vie moyenne en France et en tout pays tient surtout à la diminution de mortalité des petits enfants : il en meurt encore infiniment plus qu'il ne faudrait, — sur 1,000 nouveau-nés, 300 meurent avant 5 ans, — mais enfin il en meurt moins qu'autrefois en bas âge et à mesure que les soins et l'hygiène mieux entendus prolongent ces courtes vies, la vie moyenne, qui représente la somme de toutes les existences, se prolonge nécessairement. Mais vous, amis lecteurs, vous avez passé l'âge : le bénéfice ne sera pas probablement pour vous.

C'est bien quelque chose, il est vrai, que de sauver beaucoup d'enfants ou même de prolonger leur vie ? Sans doute, mais ici encore il ne faut pas trop se pres-

ser d'applaudir. S'il meurt en France beaucoup moins d'enfants qu'autrefois, c'est en partie parce qu'il en naît beaucoup moins qu'autrefois, un bon tiers de moins. Naturellement, si l'on supprime ou si l'on diminue la partie de la population qui paie le plus lourd tribut à la mortalité, il est clair que la mortalité générale se trouvera réduite et paraîtra allongée — mais quel triste gain ! La prolongation apparente de la vie tient donc simplement à ce que la source de la vie s'appauvrit.

Mais mettons les choses au mieux : supposons que par la prolongation de la vie moyenne, tous les hommes arrivent à 90 ou 100 ans. Il est clair que si un tel progrès devait se réaliser, il se manifesterait par la proportion énorme du nombre des vieillards dans la population. Tandis qu'actuellement les hommes au-dessus de 60 ans ne représentent que 12 p. c. de la population, dans cette hypothèse ils représenteraient 40 p. c. (en supposant la vie moyenne prolongée jusqu'à 100 ans et 30 p. c. en la supposant prolongée jusqu'à 90 ans), c'est-à-dire que la proportion des vieillards dans la population triplerait. Le centre de gravité de la population qui aujourd'hui est au-dessous de 40 ans, passerait au-dessus. De là des conséquences politiques, sociales, morales, économiques, qui seraient de la plus haute importance.

Au point de vue politique, les gens âgés représenteraient la majorité des électeurs au lieu de représenter comme aujourd'hui une petite minorité, et, par là, assureraient la victoire aux partis modérés, conservateurs, pacifiques. Les Assemblées législatives, créées à l'image de la population, seraient des Assemblées de sages, de Nestors, où l'on ne se disputerait jamais,

mais où l'on bavarderait encore plus et où l'on agirait encore moins. On y verrait encore des socialistes, parce qu'on l'est à tout âge, mais on n'y verrait plus d'anarchistes. Il y aurait des chances sérieuses pour que la paix du monde fût assurée — ce qui serait un bien inestimable — mais il y aurait des chances aussi pour qu'aucune réforme n'aboutit — ce qui serait un mal incalculable.

Au point de vue économique, les ressources productives du pays seraient affaiblies, car elles auraient à soutenir une proportion beaucoup plus considérable — trois fois plus — de bouches inutiles ou, pour être plus poli, de producteurs en retraite. Le pays serait donc grevé d'un poids mort beaucoup plus considérable, à moins d'admettre que, par la suppression des maladies, la période active et productive de la vie ne fût prolongée bien au delà de 60 ans, ce qui est invraisemblable. Mais la surcharge, quoique par là atténuée, ne s'en ferait pas moins sentir.

Au point de vue social, il est probable que les mœurs seraient plus policées, mieux réglées, que l'on apprécierait peu les nouveautés, que le principe d'autorité l'emporterait de beaucoup sur le principe de liberté, que la paix qui régnait autrefois sous le régime patriarcal reparaitrait — mais il est probable aussi que ce que nous appelons le progrès ou, pour employer un terme plus à la mode, que l'évolution serait fort retardée. Le cours des idées et des choses se ralentirait comme le sang qui coule dans les veines des vieillards et aboutirait à une mer stagnante et morte.

Pour mieux comprendre, faisons une hypothèse extravagante. Supposons que les hommes fussent immortels : alors la masse de la population serait com-

posée des générations anciennes au milieu desquelles les générations nouvelles ne représenteraient qu'une fraction sans cesse décroissante. Le passé pèserait d'un poids de plus en plus lourd sur le présent et finirait par l'écraser. Une humanité ainsi constituée vivrait de traditions et redirait éternellement les chants de sa première enfance : elle aurait étouffé dans l'œuf, la Révolution, la Réforme, la Renaissance, l'avènement du Christianisme lui-même...

La mort des individus est indispensable au renouvellement et au progrès de l'humanité. Tout bien pesé, il n'est pas utile que nous vivions trop longtemps.

Ch. GIDE.

FABRIQUE NÉERLANDAISE DE LEVURE & D'ALCOOL

*Directeurs : J.-C. VAN MARKEN, F.-G. WALLER*

DELFT

LEVURE ROYALE

absolument pure

**700 grammes valent 1 000 grammes**

*de toute autre espèce de levure, dite Française ou Viennoise*

**Production 10 000 kilogr. par jour**

*Demandez un étui contenant les éléments nécessaires  
pour contrôler avec une certitude absolue la*

*Pureté de toute marque de levure.*

# COOPÉRATIVE VINICOLE

GÉNÉRALE

Association de Viticulteurs français

Statuts déposés chez M<sup>e</sup> BRULLE

*Notaire à Libourne*

SIÈGE SOCIAL : LIBOURNE (Gironde)

---

## Succursales à :

**MONTPELLIER** pour les vins du Midi.

**CHASSAGNE** (Côte-d'Or) pour les vins de Bourgogne.

**ÉPERNAY** pour les vins de Champagne.

**COGNAC** pour les eaux-de-vie.

---

Renseignements et échantillons franco. Les Conseils d'administration des Coopératives de consommation ont un intérêt sérieux à appeler la Coopérative vinicole générale à concourir toutes les fois qu'ils auront des approvisionnements à faire.

Aucun vin n'est mis en vente avant d'avoir subi l'analyse d'un chimiste expert des tribunaux ; la dite analyse accompagne chaque facture.

## DE LA MEILLEURE MANIÈRE D'ADMINISTRER UN MAGASIN COOPÉRATIF

Un des points les plus importants est de choisir un bon conseil d'administration ; cette tâche regarde l'ensemble des coopérateurs d'une société. Que de sociétés fondées dans de bonnes conditions ont rapidement terminé leur carrière parce qu'elles avaient élu des hommes peu qualifiés. Souvent on nomme plutôt des hommes beaux parleurs que des hommes ayant des qualités administratives. Les premiers assistent à toutes les réunions publiques et leur facilité d'élocution fait croire qu'ils sont des citoyens fort intelligents. L'intelligence de certains d'entre eux cesse aussitôt qu'ils ont fermé la bouche.

Il faut des hommes honnêtes, d'un caractère droit, d'une vie irréprochable. Ces hommes doivent être dirigés par des principes élevés ; ils doivent comprendre que le vrai bonheur ne consiste pas à mettre sa personnalité en avant, mais à rendre heureux le plus grand nombre de personnes autour de soi.

Ils doivent non seulement être des hommes d'affaires, mais comprendre le but élevé de la coopération.

### Mission du conseil

Le conseil, représentant l'ensemble des coopérateurs d'une société, doit être respecté par tous et son autorité doit être incontestée aussi bien par le gérant que par le plus petit employé.

Son devoir est de se tenir en contact continu avec tous les associés dont les désirs doivent être consultés en toute occasion. Il importe que le conseil se divise en comités afin de pouvoir veiller avec plus de soin sur chaque service du magasin. Chaque semaine ces comités doivent faire un rapport sur le résultat de

leurs observations, de telle sorte que d'un coup d'œil on puisse se rendre compte de la marche de l'œuvre coopérative.

On doit inviter les sociétaires à ne pas négliger de faire connaître leurs observations au conseil.

Toutes les réclamations des employés doivent passer par le directeur, à moins d'un cas grave où il peut être nécessaire de s'adresser directement au conseil. Il s'élève parfois des difficultés par le seul fait que des sociétaires individuellement donnent des ordres aux employés et viennent entraver les ordres donnés par le directeur-gérant. C'est une faute grave.

Le directeur-gérant doit recevoir directement du conseil les ordres qu'il a à transmettre aux employés. C'est seulement ainsi qu'il peut être considéré comme responsable de la marche du magasin.

Rien ne décourage les employés comme ces tatillonnages de certains sociétaires ou membres du conseil qui trouvent faute à tout et qui se plaignent de tout.

### Le directeur-gérant

Le directeur-gérant est la cheville ouvrière d'un magasin. Il doit être avant tout un homme imbu des principes coopératifs. Son extérieur doit être sympathique, son caractère moral élevé. Il doit avoir l'habitude des affaires, être homme de bon sens et surtout de tact.

Il doit être soumis au conseil, à qui il doit faire des rapports réguliers et courtois envers les sociétaires.

Il doit traiter ses employés avec déférence et les considérer comme des cotrailleurs, ainsi que cela convient dans un mouvement démocratique.

Un bon directeur-gérant ne doit pas craindre de demander des conseils même aux plus petits. Un homme n'est jamais assez parfait qu'il n'ait besoin parfois de conseils. Il doit établir une bonne discipline, veiller à l'ordre et à la propreté.

Il doit avoir de la patience avec les sociétaires ignorants et tatillons.

Il importe qu'il veille sur les stocks de marchandises afin qu'ils ne subissent pas de dépréciation ; ces marchandises doivent toujours être examinées soigneusement à leur entrée au magasin et pesées.

### Employés

Le succès du magasin dépend beaucoup des bons rapports qui existent entre les sociétaires et les employés. Ceux-ci doivent donc être choisis avec soin et doivent être préparés à leur mission par une éducation coopérative.

Ils doivent être bien payés et ne pas être astreints à de trop longues heures de travail.

Dans les magasins de gros, en Angleterre, les employés comptent quarante-sept heures de présence — dans les sociétés coopératives on arrive parfois à compter soixante heures. Ce travail laisse fort peu de temps aux loisirs et à l'instruction. On vit alors pour travailler plutôt qu'on ne travaille pour vivre.

Il faut observer que là où on a réduit les heures de présence, la vente des magasins n'en a pas souffert, bien au contraire ; — un gérant a constaté que le service était mieux fait, que les affaires avaient augmenté et qu'il y avait moins de coulage.

### Le magasin

Le grand reproche que l'on fait aux coopérateurs, c'est que leur magasin n'est pas aussi soigné que ceux du commerce compétitif. M. Oppenshaw trouve qu'on a tout avantage à avoir un magasin propre et élégant. Cela ne coûte pas plus cher et au fond on a tout à y gagner.

### Ventes et achats

Etant donné qu'on a un bon directeur-gérant — c'est à lui qu'on doit confier tous les achats. Ils ne doivent pas être faits par un

comité de neuf à dix membres réunis le soir, qui ne peuvent avoir qu'une connaissance très imparfaite des affaires commerciales.

Il y a quelque chose de ridicule à voir des hommes qui seraient mieux dans leur lit juger à la lumière du gaz des denrées qui ne peuvent être appréciées qu'à la lumière du soleil.

Le directeur, c'est indiscutable, doit être le seul chargé des achats; lui seul connaît les besoins des sociétaires, mais il doit rendre compte régulièrement au conseil de tout ce qu'il a fait.

Le directeur ne doit pas oublier qu'il n'achète pas pour lui, mais pour une association de sociétaires du goût desquels il doit tenir compte.

Si sa société est actionnaire du Wholesale ou magasin de gros coopératif, c'est là qu'il doit faire tous ses achats.

L'orateur insiste sur le devoir des sociétaires de s'adresser au Wholesale, qui est au point de vue commercial le grand pivot du mouvement.

### Les livres — La tenue des livres

Il insiste sur une bonne tenue des livres. Ceux-ci ne doivent pas être entre les mains du directeur-gérant. Le secrétaire (*salarié*) doit en être chargé et toutes les semaines il doit communiquer au conseil la balance de ses écritures. Un livre spécial pour le coulage des marchandises est indispensable : on se rend ainsi compte du coulage dans les pesées.

Le livre de réception des marchandises doit être très détaillé. On y doit indiquer toutes les observations faites sur la qualité des denrées.

Le livre de sortie des marchandises a aussi son importance. Il importe que le conseil se rende compte si toutes les marchandises indiquées se trouvent en magasin et si l'évaluation du prix a été bien faite.

Il est de toute nécessité d'avoir un bon comité de surveillance bien au courant de la tenue des livres. — Dans ces conditions

une société est à l'abri de toute fraude ou de toute négligence dans les écritures.

### Rapports des divers pouvoirs

Nous avons dit que le conseil était la tête d'un magasin bien administré. Mais, pour que tout marche bien, il faut que le conseil, le directeur-gérant et le secrétaire (teneur des livres) vivent en bons termes les uns avec les autres et soient tous d'accord sur le but à atteindre.

Pour cela ils doivent avoir entre eux des réunions fréquentes.

### CONCLUSIONS

Dans une grande société il est dangereux de ne compter que sur un seul homme ; plusieurs de ceux qui sont au conseil doivent être prêts, en cas d'accident, à pouvoir remplacer le gérant au besoin.

L'instruction doit être la partie principale du programme de toute société coopérative.

Nous ne devons pas vivre simplement pour manger et pour dormir, mais surtout pour nous élever moralement et intellectuellement.

*(Extrait du rapport de M. Oppenshaw  
au Congrès de Sunderland.)*

---

O douleur, ô honte, de voir des humains nos frères en venir aux mains avec leur propre espèce, comme des bêtes de sang, pour s'égorger entre eux, armés par un homme qui reste par derrière, à l'écart, et rit !

SHELLEY.

*(Laon et Cythna.)*

# FOURS & PÉTRINS

BORBECK

Spécialité de boulangeries économiques  
pour Sociétés coopératives

Diplôme d'honneur Anvers 1894

PLUS DE 250 FOURS VENDUS EN BELGIQUE  
ET EN FRANCE

## INSTALLATIONS FAITES PAR L'USINE BORBECK :

Vooruit, Volksbelang et Het Volk, à Gand; Coopérative des Employés, Boulangerie du Werker et De Koornbloem, à Anvers; La Maison du Peuple, Utilité publique, l'Economie, l'Union économique et la Société La Nouvelle Boulangerie, à Bruxelles; La Grande Boulangerie et Saint-Joseph, à Liège; Le Bon Grain, à Mariemont-Hayettes; Chemin de fer Grand Central, à Louvain; De Naeyer et Cie, à Willebroeck; Union verrière, à Jumet; Progrès, à Jolimont; Les Ouvriers réunis, à Charleroi; Avenir du Parti ouvrier, La Roubaisienne, La Paix et L'Union, à Roubaix; L'Avenir des Travailleurs, à Baume; Union-Progrès-Economie, à Frameries; Chemin de fer Malines-Terneuzen, à Saint-Nicolas; Bureau de bienfaisance, La Mutualité et l'Economie des Ménages, à Tourcoing; L'Union, à Lille, et quantité d'autres en France, en Belgique et ailleurs.

*Le succès des fabriques de pains est dû, non à la forme coopérative, mais à l'emploi de fours perfectionnés, c'est-à-dire à une application nouvelle de la grande industrie. (LES COOPÉRATEURS BELGES, n° du 1<sup>er</sup> avril 1895.)*

*Toute fourniture est garantie de fabrication solide.*

Pour renseignements et tarifs, s'adresser à  
M. H.-H. NAP, agent général pour la France et la  
Belgique, à Gand (Belgique).

## RÈGLES GÉNÉRALES

qui doivent présider à l'organisation des sociétés de consommation

Pour donner à une société coopérative de consommation des chances de réussite, il importe de se conformer à certains principes généraux que l'on peut résumer comme suit :

1° L'association doit se constituer légalement. C'est une condition de vitalité, de force et d'indépendance.

2° Il faut choisir des administrateurs et des employés intègres, intelligents et expérimentés.

3° Apporter le plus grand soin dans la surveillance et le contrôle des opérations sociales.

4° Acheter autant que possible la marchandise au lieu même de production, où elle est de meilleure qualité et moins chère.

5° Ne jamais se départir du principe de la *vente au comptant*.

6° Avoir dès les débuts un capital réalisé suffisant pour éviter les emprunts et les achats à long terme.

7° Faire examiner les comptes et les inventaires par des comptables habiles.

8° N'accepter pour actionnaires ou commanditaires que des personnes qui pourront faire partie de la clientèle du magasin social.

9° Ne pas chercher la concurrence; ne pas la redouter si elle se présente.

10° Ne pas commencer les opérations avant d'avoir des sociétaires assez nombreux pour que leurs achats

fassent, à la rigueur, vivre l'entreprise, en attendant la clientèle extérieure.

11° S'efforcer d'avoir le plus grand nombre possible d'actionnaires résidant dans un même quartier, et placer le magasin au centre de ce quartier, à la portée des sociétaires.

12° Avoir toujours des marchandises de bonne qualité.

13° Ne pas grever l'association de frais généraux ou d'administration trop considérables.

14° Bien payer le personnel, mais être économe pour toutes les autres dépenses.

15° Intéresser les acheteurs non sociétaires et les employés au succès de l'entreprise, en leur donnant une part des bénéfices.

16° Laisser toujours la société ouverte et accessible à tout honnête homme remplissant les conditions voulues par les statuts.

---

Ceux qui restent au dehors à nous regarder faire, spiritualistes, bourgeois décadents, mystiques et autres esthètes fin de siècle, incapables par hérédité ou par éducation de comprendre le nouvel état de choses qui s'établit et d'en déduire les conséquences philosophiques et sociologiques; ceux que leurs intérêts de castes rattachent encore aux périodes antérieures de l'humanité, tous les arriérés et les dégénérés peuvent blasphémer contre la science et nier le progrès. La sélection naturelle et la marée montante du socialisme auront tôt fait de nous débarrasser de ces vestiges du passé et d'assainir le sol où doivent évoluer les nouvelles formes de l'avenir.

GIARD, professeur à la Sorbonne.

## LA COOPÉRATION

au Congrès international de bienfaisance de 1856

Au mois de septembre 1856 se réunissait à Bruxelles, sous le patronage de Léopold I<sup>er</sup> et de son fils le duc de Brabant, aujourd'hui Léopold II, et sous la présidence de Charles Rogier, un Congrès international de bienfaisance.

La deuxième section de ce Congrès avait à examiner la question des subsistances, question très importante à cause des disettes qui avaient frappé notre pays dans la première moitié du siècle. Cette section avait à examiner 21 questions se rapportant à la question des subsistances. La quinzième était conçue comme suit :

*« Applications diverses du principe d'association, afin de concilier les intérêts des producteurs et des consommateurs en les rapprochant, et de réduire, par suite, les frais occasionnés par les intermédiaires inutiles : — agences de subsistances, boulangeries et boucheries par actions, sociétés pour l'achat de provisions, sociétés alimentaires, fourneaux économiques, réfectoires populaires, etc. »*

Le docteur V. A. Huber, ancien professeur à l'Université de Berlin, lut au Congrès un très curieux « rapport sur les associations coopératives des classes ouvrières ». M. Victor Faider, de son côté, au nom de la deuxième section, fit un rapport très intéressant et qui suscita même des orages à cause des vues hardies de son auteur. Il rédigea comme suit un projet de résolution qui fut soumis au

Congrès et adopté par lui. Ce document est des plus intéressant et mérite d'être rappelé :

« Le Congrès, persuadé qu'un des grands obstacles au développement du bien-être de l'ouvrier réside dans l'exiguïté de son salaire, qui le force à s'adresser pour l'achat des denrées, à des intermédiaires ruineux ;

» Que, de plus, il est bon que, pour se procurer des aliments préparés, au meilleur marché possible, il jouisse des bénéfices de l'association ;

» Que, pour l'indigent, c'est un devoir impérieux de pourvoir à sa subsistance, et que pour lui, ces distributions doivent être ou gratuites ou à prix réduits ;

» Exprime le vœu de voir créer dans tous les pays :

» *a.* Des agences de subsistances et des magasins d'approvisionnement dans un but de prévoyance mutuelle et charitable ;

» *b.* Des boulangeries et des boucheries par actions ou communales ;

» *c.* Des associations coopératives de consommation pour l'achat en commun, au profit des associés, de denrées, de meubles, d'outils, etc. ;

» *d.* Des sociétés alimentaires, des restaurants, des fourneaux économiques et des réfectoires populaires ;

» *e.* Des sociétés pour l'achat en gros de provisions et d'articles divers de ménage ;

» *f.* Des établissements pour la distribution et la vente, à prix coûtant ou réduit, de soupes et d'aliments préparés.

» Le Congrès estime qu'il y a lieu de formuler, comme principes généraux de ces institutions, les règles suivantes, qui doivent être considérées comme communes

aux établissements constitués par voie d'association et dirigés par les participants eux-mêmes, et à ceux qui sont organisés par les autorités publiques, les industriels, les patrons ou les bienfaiteurs des ouvriers :

» 1. Il convient que l'action des établissements ou des associations soit limitée aux denrées et aux articles de consommation usuelle, de manière à ne pas faire concurrence, sans nécessité bien démontrée, au commerce de détail.

» 2. Les combinaisons à l'aide desquelles les denrées et autres articles sont vendus pour être consommés en famille et à domicile, doivent prévaloir sur celles qui se rapportent aux consommations au dehors, et qu'il convient de restreindre à certains cas exceptionnels et notamment aux ouvriers célibataires.

» 3. Les établissements alimentaires affectés aux ouvriers doivent être distincts et séparés de ceux qui ont pour but de venir en aide aux indigents, en leur distribuant des denrées au-dessous du prix de revient ou gratuitement.

» 4. Les prix de vente doivent être calculés sur les prix d'achat en gros, en y ajoutant les frais généraux, à moins que ceux-ci ne soient couverts à l'aide de ressources spéciales.

» 5. Les ventes et les distributions doivent se faire de manière à ne pas entraîner d'encombrement et une perte de temps trop sensible.

» 6. Les approvisionnements doivent, autant qu'il est possible, s'opérer aux lieux mêmes de production, aux époques et aux conditions les plus favorables.

» 7. L'initiative et le concours direct de l'autorité publique dans la constitution des établissements alimentaires, ne peuvent être motivés et justifiés que par l'abstention ou l'insuffisance de l'action des associations, des chefs d'industrie ou des bienfaiteurs de la classe ouvrière. »

Ces résolutions étaient donc votées en 1856 et avaient l'approbation du gouvernement!

Aujourd'hui, on voit des gens combattre les coopératives; on voit les Chambres et le gouvernement, au lieu d'encourager ces institutions, faire des lois comme celle de 1891 qui sont dirigées contre les coopératives et les frappent d'un droit de patente exorbitant.

Et nous vivons dans un siècle de progrès!

Qu'on nous ramène, en ce qui concerne les coopératives, aux idées des dirigeants de 1856...

**SOYONS PRUDENTS !!!**

EMPLOYONS LE

**VINAIGRE VICTORIA**

garanti à l'analyse de pur vin de dattes

*Pour le gros, s'adresser :*

**GRANDE VINAIGRERIE MODÈLE A VAPEUR**

**LIÈGE (Longdoz)**

## L'ALIMENTATION POPULAIRE

### La Margarine

Tous ceux qui se sont occupés, dans notre pays, de la condition des classes ouvrières, ont dû faire le triste aveu que nos travailleurs sont, en général, fort mal nourris.

Les enquêtes ouvrières de 1846, 1869 et 1886 ont mis cette vérité en lumière, et Hector Denis a prouvé, par des chiffres incontestables, et qui n'ont pas été contestés, que l'alimentation populaire, en Belgique, était surtout en déficit en ce qui concerne les matières grasses.

Le devoir d'un gouvernement, dans de semblables conditions, est de faire tous ses efforts pour améliorer les conditions d'existence des travailleurs. Or, il a fait tout le contraire !

D'abord, il a fait voter une loi, en 1887, qui empêche l'entrée en Belgique du bétail étranger. Depuis, le ministre de l'agriculture ferme constamment les frontières de Hollande, ce qui empêche le bétail d'entrer chez nous, et fait ainsi augmenter le prix de la viande.

Et il y a quelques mois, les Chambres ont voté des droits d'entrée sur le beurre et la margarine. Le prix du beurre a augmenté considérablement depuis lors. La moyenne est de 50 à 60 centimes le kilogramme sur certains marchés.

Quant à la margarine, pour ne pas faire supporter à ce produit d'alimentation populaire des droits d'entrée exorbitants, des fabricants ont installé en Belgique des fabriques de margarine. On sait aussi qu'en raison de la nouvelle loi, la fabrication de la margarine est surveillée par des employés du ministère des finances et qu'un droit d'accise de 5 francs aux 100 kilogrammes est payé sur cette fabrication.

La margarine a des adversaires redoutables. Nous voulons parler des fabricants et des marchands de beurre qui craignent la concurrence de ce nouveau produit dont le succès va croissant.

Ces fabricants de beurre ont fait tout ce qui était possible pour déconsidérer la margarine. Ce qu'on a fait courir de légendes, ce qu'on a lancé de mensonges est inouï!

Le même fait s'est présenté quand le coton fut introduit en Europe. Il n'était alors d'autres tissus que le lin et le chanvre. Pour les cultivateurs de ces produits, le coton devenait l'ennemi comme aujourd'hui la margarine fait peur aux fabricants de beurre.

Mais malgré toutes les calomnies et les entraves, le coton fut vainqueur. Il en est de même de la margarine qui est un produit sain, aussi nourrissant que le beurre et qui coûte la moitié meilleur marché.

La margarine est donc une bienfaitrice. Elle vient améliorer l'alimentation populaire et rend ainsi un grand service aux travailleurs les plus pauvres, ceux dont l'alimentation en matière grasse est en déficit.

## L'ANTAGONISME BASE DE LA SOCIÉTÉ ACTUELLE

---

Les *journaux de Dublin* (1826) disent : « Il règne ici une épidémie *parmi le peuple* : les malades qu'on amène à l'hôpital guérissent dès qu'on leur donne à manger. » Leur maladie est donc LA FAIM : il ne faut pas être sorcier pour le deviner, puisqu'ils sont guéris dès qu'ils trouvent à manger. Ne craignez pas que cette épidémie atteigne les grands : on ne verra ni le lord gouverneur, ni l'archevêque de Dublin tomber malades de faim, ce sera plutôt d'indigestion.

Et dans les lieux où le peuple civilisé ne meurt pas de faim *pressante*, il meurt de faim *lente* par les privations, de faim *spéculative* qui l'oblige à se nourrir de choses malsaines, de faim *imminente* en s'excédant de travail, en se livrant par besoin à des fonctions pernicieuses, à des fatigues outrées d'où naissent les fièvres, les infirmités : c'est toujours aller à la mort par la famine.

Nos économistes, confus de voir la ténacité et même le progrès de l'indigence, commencent à soupçonner que leur science est en fausse route ; un débat s'est engagé dernièrement sur ce sujet entre MM. Say et Sismondi : le second, revenant de visiter les prodiges d'outre-mer, a déclaré que l'Angleterre et l'Irlande, avec leur industrie colossale, ne sont que de vastes

amas de pauvres; que l'industrialisme n'est jusqu'à présent que la région des chimères. M. J.-B. Say a répliqué pour l'honneur de la science, mais, à parler net, l'économie politique a été désorientée par la crise pléthorique de 1826; elle cherche à se justifier. Déjà l'on voit des chefs d'école, tel que feu Dugald Stewart, dire que la science est bornée au rôle passif, que sa tâche est limitée à l'analyse du mal existant.

C'est agir comme un médecin qui dirait au malade : « Mon ministère consiste à faire l'analyse de votre fièvre, et non pas à vous en indiquer les moyens curatifs ». Un tel médecin nous semblerait ridicule; c'est pourtant le rôle que veulent prendre aujourd'hui quelques économistes qui, s'apercevant que leur science n'a su qu'empirer le mal, et embarrassés d'en trouver l'antidote, nous disent comme le renard au bouc :

Tâche de t'en tirer et fais tous tes efforts.

Si l'on admet ce rôle passif, cet égoïsme par lequel ils croient excuser l'impéritie de la science, ils seront encore très en peine de tenir parole, de donner l'analyse du mal, parce qu'ils ne veulent pas en avouer l'étendue, confesser que tout est vicieux dans le système industriel, qu'il n'est en tous sens qu'un monde à rebours. Jugeons-en par un demi-aveu échappé récemment à M. de Sismondi : il a reconnu que la consommation s'opère en *mode inverse*, qu'elle se fonde

sur les fantaisies des oisifs, et non sur le bien-être du producteur ; c'est déjà un premier pas vers la sincérité analytique. Mais le mécanisme inverse est-il borné à la consommation ? N'est-il pas évident :

Que *la circulation est inverse*, opérée par les intermédiaires nommés *marchands, négociants* qui, devenant propriétaires du produit, rançonnent le producteur et le consommateur, et sèment les désordres dans le système industriel par leurs menées d'accaparement, agiotage, fourberie, extorsion, banqueroute, etc. ;

Que *la concurrence est inverse*, tendant à la réduction des salaires, et conduisant le peuple à l'indigence par les progrès de l'industrie : plus elle s'accroît, plus l'ouvrier est obligé d'accepter à vil prix un travail trop disputé ; et d'autre part plus le nombre des marchands s'accroît, plus ils sont entraînés à la fourberie par la difficulté des bénéfices.

Voilà déjà trois ressorts dirigés en mode inverse, dans le mécanisme industriel ; j'en compterai facilement trente : pourquoi n'en avouer qu'un, celui de la consommation inverse !

L'industrie présente une subvention bien plus saillante, c'est la *contrariété des deux intérêts collectif et individuel*. Tout industriel est en guerre avec la masse, et malveillant envers elle par intérêt personnel. Un médecin souhaite à ses concitoyens de bonnes fièvres, et un procureur de bons procès dans chaque famille. Un architecte a besoin d'un bon incendie, qui réduise en cendres le quart de la ville, et un vitrier

désire une bonne grêle qui casse toutes les vitres. Un tailleur, un cordonnier ne souhaitent au public que des étoffes de faux teint et des chaussures de mauvais cuir, afin qu'on en use le triple, pour le bien du commerce : c'est leur refrain. Un tribunal croit opportun que la France continue à commettre chaque année cent vingt mille crimes et délits à procès, ce nombre étant nécessaire pour alimenter les cours criminelles. C'est ainsi qu'en industrie civilisée tout individu est en guerre intentionnelle avec la masse ; effet nécessaire de l'industrie antisociétaire ou monde à rebours. On verra disparaître ce ridicule dans le régime sociétaire, où chaque individu ne peut trouver son avantage que dans celui de la masse entière.

CHARLES FOURIER.

*(Théorie des Quatre mouvements.)*

---

Dans la bourgeoisie, la grandeur des mots est en raison directe de la petitesse des sentiments.

*(Journal des Goncourt.)*

\*\*\*

Que les faits soient physiques ou moraux, il n'importe : ils ont toujours des causes. Il y en a pour l'ambition, pour le courage, pour la véracité comme pour la digestion, pour les mouvements musculaires et pour la chaleur animale. Le vice et la vertu sont des produits comme le sucre et le vitriol.

TAINÉ.

*(Philosophie de l'art.)*

## LA MAISON DU PEUPLE DE BRUXELLES <sup>(1)</sup>

Le prestigieux développement que notre Coopérative ouvrière a pris au bout de quelques années, mérite bien que nous nous y arrêtions un instant, non seulement pour rendre hommage à ceux qui en ont jeté les bases, mais surtout pour prouver ce que peut l'union pour la réalisation d'une idée.

La Société, avec ses multiples services et ses dix mille familles qui s'y achalandent, a débuté dans une cave, tout comme les autres fortes coopératives socialistes du pays : *Werker* et *Vooruit*.

La fondation date de 1880, après la grande manifestation pour le Suffrage universel et la création du *Vooruit* de Gand. Elle est due à la Section socialiste flamande, composée d'humbles travailleurs mais convaincus de la grande idée prolétarienne : *l'émancipation des travailleurs sera l'œuvre des travailleurs eux-mêmes*.

Le compagnon L. Bertrand, de la Chambre du Travail, aujourd'hui membre de la Chambre des représentants, fut son premier secrétaire. Avec l'aide de dévoués collaborateurs, parmi lesquels Bosiers, Paelman, Dewit, Beudin, P. Rousseau, Cassiman, les

---

(1) Extrait du *Bulletin de la Maison du Peuple*.

frères Eraerts et A. Pauwels, etc., il fit appel à la population bruxelloise afin de recueillir les premières cotisations.

Que produit le premier appel?

*Dix inscriptions!* Toutes de membres de la Section socialiste flamande. C'était peu encourageant. Le bureau ouvert au *Cygne*, Grand'Place, en juin 1881, végéta ainsi jusqu'en août. En ce moment, la Société avait réuni un capital de six cents francs et comptait quatre-vingt-quatre familles.

### Les premiers pas

Un four, à raison de 30 francs par mois, fut loué chaussée de Gand et le 3 septembre 1882, on inaugura la boulangerie.

Cette semaine-là, la Société fournit à ses membres 552 pains! Par l'entremise du *Vooruit*, elle obtint de M. Buisse, de Wetteren, 50 sacs de farine à crédit, à raison de fr. 37.50; elle employait deux ouvriers à raison de fr. 3.50 par jour et un chien de trait pour le transport du pain à domicile.

Un de ces deux boulangers fut feu Louis Morret, qui l'an dernier était encore au service de la Coopérative.

En passant, nous saluons la mémoire de ce vaillant travailleur, qui jamais n'a marchandé son temps pour faire prospérer l'œuvre.

Au bout du premier semestre, on cuisait six cent quatre-vingts pains. Pour la première fois, on pro-

céda au partage des bénéfices : *deux centimes par pain!*

Le pain se payait à cette époque 35 centimes le kilogramme.

Quelle joie pour les mères de famille!

Cela ne s'était jamais vu.

Les boulangers gardaient les bénéfices réalisés pour eux-mêmes, tandis qu'ici ils étaient remis, les frais généraux déduits, aux familles ouvrières!

C'était le monde renversé... ou plutôt mis sur de nouvelles bases.

La participation des coopérateurs aux bénéfices assura le succès de la boulangerie coopérative naissante.

Peu après, il fallut prendre un four plus grand. On alla s'installer rue Heyvaert. Nous sommes en mai 1883.

A la fin du deuxième semestre, la Société comptait cent soixante coopérateurs.

Cette année aussi, la Coopérative ouvrière s'affilia au Parti ouvrier, après avoir lutté contre les coopérateurs qui ne comprenaient pas encore le socialisme.

Quelle différence aujourd'hui!

Quels sont les ouvriers qui ne sont pas socialistes? Les faits signalés par les premiers propagandistes Standaert, Bertrand, Steens et bien d'autres, ont depuis crevé les yeux des travailleurs qui se comptent, en ce moment, par milliers dans le Parti ouvrier.

### A la rue Van Artevelde .

A la fin de 1884, l'extension de la boulangerie était devenue si grande que les deux fours de la rue Heyvaert ne suffisaient plus.

On en installa un troisième rue Van Artevelde et l'année suivante un quatrième.

C'est là que la Société organisa la première sortie de propagande : trois charrettes et le personnel, ce qui eut un grand succès de curiosité.

Elle comprenait 600 membres au commencement de 1886 et deux mois plus tard 700.

En son assemblée générale, la Société, sous l'inspiration de son secrétaire Bosiers, proposa à l'assemblée générale de s'entendre avec la *Fédération bruxelloise* pour la location d'un local central.

C'est en 1886 que la Société loua le local de la rue de Bavière, 24, que l'on baptisa de *Maison du Peuple*, et que nous quitterons l'année prochaine.

L'ouverture de la *Maison du Peuple* fut faite avec éclat. Des centaines d'ouvriers se joignirent à la manifestation ; la presse avancée donna des comptes rendus élogieux sur les progrès des travailleurs organisés.

La population bruxelloise afflua au nouveau local. En deux jours, trente-deux tonneaux de féro et six tonneaux de brune furent débités — on n'y a jamais débité de liqueurs fortes. C'était un succès.

Deux mois après l'ouverture, la Société coopérative

ouvrière *La Maison du Peuple* comptait deux mille membres ! Aussi les constructions ne suffisant pas, il fallut s'agrandir ; des fours furent installés dans le sous-sol, mais on renonça bientôt à ce système.

### Troisième période

En 1888, la Coopérative acheta les bâtisses, depuis lors transformées — oh combien ! — situées rue aux Laines. On y installa bientôt les fours nouveau système, chauffés à l'aide d'une série de tuyaux Borbeck.

Depuis ce moment on marcha de progrès en progrès.

### Aujourd'hui

Nous ne comptons pas moins de 10,000 familles.

Nous cuisons 115,000 kilogrammes de pain par semaine.

Les installations de la rue aux Laines, d'une valeur de 200,000 francs, sont la propriété de la Société.

L'exiguïté du local central, rue de Bavière, a forcé la Société à se pourvoir ailleurs.

Elle vient d'acquérir un vaste terrain sis rue Joseph Stevens, d'une valeur de 205,000 francs, sur lequel sera bâtie une maison digne du peuple travailleur. Ce sera le véritable palais du peuple, du peuple dont les bourgeois ne se sont jamais occupés que pour l'exploiter.

L'ensemble des travaux s'élèvera sans doute à 300,000 francs. La Société coopérative sera donc à la

tête d'une propriété d'une valeur de plus d'un demi-million!

Comparez les résultats obtenus après quinze ans d'efforts persévérants, de dévouements sans bornes, et vous comprendrez la force de l'union et de l'entente.

Il y a ce que la loi dit, et ce que l'autorité fait. Ce n'est pas la même chose, ô législateur naïf!

G. CLÉMENCEAU.

(Justice, 8 mai 1895.)



Malt Kneipp  
remplace le café  
Economie  
Santé  
breveté

Exigez toujours les paquets portant portrait et paraphe du **Curé Kneipp**, ainsi que le nom **Kathreiner**.  
*En vente chez les principaux épiciers et droguiste.*  
Agent général : **E. VOLKENRATH**, 7, rue Fin, Bruxelles.

## Les Laiteries coopératives en Danemark

Partout la production industrielle se centralise. La petite industrie fait place à la grande. Les instruments de travail et les richesses se concentrent de plus en plus. La concentration industrielle — qui s'est accomplie avec une vitesse effroyable — est arrivée aujourd'hui, avec ses trusts englobant de nombreuses industries, à l'apogée de sa puissance.

La révolution industrielle devait faire répercuter ses effets sur le domaine agricole. Malgré la concentration rapide de la propriété dans un nombre de mains de jour en jour plus restreint, le paysan reste encore, surtout dans les pays du nord de l'Europe, maître de son lopin de terre. Au Danemark, pays qui nous occupe actuellement, l'étendue des terres cultivées par les petits paysans est d'environ 4 tumeaux hartkom (40 hectares environ)?

Mais si chacun cultive et élève pour soi, si la culture rudimentaire continue à exister, les ruraux cherchent quand même à changer le mode de production et ils industrialisent la fabrication des produits; c'est-à-dire qu'ils reconnaissent les avantages qu'ils peuvent retirer d'une association où tous les intérêts sont solidaires, où tous les efforts sont tentés au bénéfice de la collectivité.

Les principes coopératifs ont été appliqués avec beaucoup de succès par les agriculteurs du Danemark qui ont créé de vastes coopératives laitières.

L'élevage du bétail étant une des grandes occupations de la population de ce pays, ils ont solidarisé leurs efforts et institué des comptoirs qui emmagasinent journallement le lait, le transforment en beurre puis le vendent. La plus grande partie de la production est transférée en Grande-Bretagne.

Le Danemark a exporté en 1887 pour 46 millions de francs de beurre, et en 1893 pour 97 millions de francs. Cette augmentation est constante et prouve que le beurre est de bonne qualité. Les coopératives tiennent une place très respectable dans les 1,100 à 1,200 beurreries mécaniques qui fonctionnent au Danemark.

Les membres coopérateurs s'imposent des clauses très sévères pour ne pas déprécier les produits. Nous résumons ci-dessous les conditions auxquelles ils se soumettent :

Ordinairement les membres de la coopérative s'engagent à livrer durant cinq ans tout le lait que produisent leurs vaches, moins celui qui sert aux usages personnels.

Des peines très sévères sont infligées aux falsificateurs et s'élèvent à 14 francs multipliés par le nombre de vaches du membre en défaut ; toutes les pertes qu'il occasionnerait à la société sont à sa charge. L'exclu-

sion est la peine ordinairement infligée aux falsificateurs.

Des pénalités diverses frappent les membres qui négligent de nettoyer leurs seaux et autres instruments servant à contenir le lait. Des amendes frappent également les membres qui ne donnent pas la portion indiquée de nourriture à leurs vaches. Les contrats assignent la quantité et la qualité.

Le lait se paie selon la crème qu'il contient; cette évaluation est faite régulièrement deux fois par semaine.

Des camions de la société vont prendre le lait chez les coopérateurs qui résident trop loin du siège d'exploitation.

Les laiteries peuvent vendre au public la crème et le lait au taux fixé par la direction. Toutefois, les membres ont le droit de se faire retourner de la fabrique une partie du lait écrémé en rapport avec la livraison du lait frais. Ils peuvent recevoir au prix de un ore la livre, du lait de beurre pur.

L'assemblée générale nomme son conseil d'administration, qui, moyennant des prêts hypothécaires garantis par les membres présents et futurs, se crée les ressources nécessaires pour mener l'entreprise à bonne fin.

L'amortissement se fait toujours en dix ans, à raison de versements annuels de 10 p. c. de la valeur prêtée. Les sommes nécessaires sont prises sur les recettes.

Les bénéfiques sont répartis deux fois par an au prorata du lait livré. Si la société est en perte, le déficit est comblé par une part égale à payer par chaque membre.

Après cinq années, l'assemblée générale peut décréter la dissolution de la société si le nombre des membres n'est plus assez important. Dans ce cas, la société réalise la fabrique et le déficit est couvert par les membres d'après la valeur du lait livré pendant les cinq années. Si la société est florissante et décide de continuer les affaires, tout membre reçoit durant les cinq années de la nouvelle gestion, un crédit de sa part 10 p. c. payés sur la dette hypothécaire, qui produisent un intérêt de 4 p. c. Le payement au comptant de cette valeur ne pourra être réclaté dans aucun cas.

Tous les coopérateurs qui se retirent après les cinq premières années ont droit à un titre qui constate l'importance de leur quote-part. Cette pièce leur procure les 4 p. c. d'intérêt.

Tout possesseur d'un titre de coopérateur peut léguer celui-ci à son successeur qui devra remplir les conditions stipulées par celui-ci.

Les désaccords entre le conseil d'administration et les membres sont soumis à un bureau d'arbitrage.

Le lait fourni par des fermes dont les bêtes ou les habitants sont atteints de maladies contagieuses est refusé. Les assemblées générales examinent les dommages et les pertes qui en suivent pour les coopérateurs.

Voilà les dispositions principales qui régissent la majorité des laiteries coopératives du Danemark et où les responsabilités ainsi que les avantages sont supportés solidairement par tous les membres.

Voici pour une laiterie qui travaille le lait de 1,200 vaches appartenant à 182 fermiers sociétaires, les recettes et les dépenses pour 1893. Son installation et outillage lui coûta 29,000 couronnes.

RECETTES

|  |            |
|--|------------|
| Pour 181,227 livres de beurre. . . . .           | 172,057 61 |
| Pour 64,653 livres de fromage . . . . .          | 9,131 41   |
| Pour 378 livres de crème. . . . .                | 105 77     |
| Pour 7,828 livres de lait non écrémé . . . . .   | 355 39     |
| Pour 1,808,963 livres de lait de crème . . . . . | 398 05     |
| Total . . . fr.                                  | 200,144 33 |

DÉPENSES

|  |            |
|--|------------|
| Solde de l'année précédente. . . . .   | 17 85      |
| In. amortiss. de l'emprunt hypothécaire. . . . .                                     | 3,155 75   |
| Salaire du personnel . . . . .   | 5,051 31   |
| Au directeur. . . . .  | 300 »      |
| Transport du lait . . . . .  | 7,805 50   |
| Journaliers . . . . .  | 128 95     |
| Réparations et inventaire . . . . .  | 3,186 82   |
| Barils, charbon, huile, sel, couleurs et divers . . . . .                            | 8,387 »    |
| Payé aux fournisseurs pour livraison de 4,880,427 livres de lait non écrémé. . . . . | 172,053 66 |
| En caisse . . . . .  | 57 49      |
| Total . . . . .  | 200,144 33 |

Les fournisseurs ont en outre bénéficié gratuitement de 2.825,644 livres de petit lait, correspondant à une valeur de 14,128.22 couronnes.

Voilà des résultats bien palpables de l'union des petits cultivateurs. Quelle somme d'efforts perdus, si chaque fermier aurait dû lui-même fabriquer le beurre avec le rendement de ses 6 ou 7 vaches? Aujourd'hui les frais sont concentrés dans une grande usine, qui est outillée avec des machines de la dernière invention, mues par la vapeur et où les frais généraux sont réduits à leur strict nécessaire.

Cela ne veut évidemment pas dire que toutes ces vastes institutions ont été édifiées sans de nombreux efforts. Beaucoup d'essais ont été tentés et ont échoué. Mais les avantages que le fermier retire de l'association sont si nombreux, que toujours de nouveaux efforts sont faits et, grâce à la persévérance et l'opiniâtreté de leurs initiateurs, ils aboutissent fatalement au succès, à moins pourtant que des transformations sociales trop brusques ne les écrasent de leur propre poids.

PAUL DEUTSCHER.

---

Une espérance seule nous fait vivre, c'est que la société de demain sera meilleure que celle d'aujourd'hui, qu'elle sera meilleure pour tous, et que, dans cet épanouissement plus complet de la raison, de la science et des arts, il n'y aura pour personne un motif plausible de regretter les temps qui ne seront plus.

HECTOR DEPASSE.

(*Transformations sociales*, p. 16.)

COOPÉRATEURS!

LE

Vinaigre L'ÉTOILE

**c'est le meilleur**

**LE MOINS CHER**

**ESSAYEZ!**

# CACAO VAN HOUTEN

PUR, SOLUBLE

Meilleur et plus économique que les chocolats

---

Les plus célèbres hygiénistes déclarent que le *Cacao Van Houten* est un produit qui ne contient que les substances du cacao brut et qui ne peut être que **favorable à la santé**.

On y trouve une grande augmentation dans la solubilité des matières nutritives; il est donc **plus digestible, plus assimilable et plus économique** que les chocolats, dont les meilleurs sont un mélange de moitié sucre et moitié cacao.

(Pour préparer le *Cacao Van Houten*, verser simplement de l'eau bien bouillante sur la poudre. Du sucre à volonté. Ne pas le mettre sur le feu.)

---

Le Cacao Van Houten se vend en boîtes cylindriques de 1/2, 1/4, 1/8 et 1/16 kilogr., poids net, dans toutes les bonnes Epiceries, Confiseries, etc.

## Le principal motif des succès de la Coopération

La statistique établit que, sur 10,000 Français, on comptait :

|         | Agriculteurs | Commerçants |
|---------|--------------|-------------|
| En 1881 | 5,087        | 2,768       |
| En 1891 | 4,703        | 3,665       |

La proportion des agriculteurs a diminué de 7.54 p. c., celle des commerçants a augmenté de 8.27 p. c.

Ces changements proviennent de l'émigration considérable, que tout le monde connaît, des paysans à l'intérieur des villes.

Or, cette augmentation incessante de la quantité d'établissements commerciaux a, de beaucoup, dépassé l'extension des principaux centres de population et des besoins corrélatifs. Aussi le nombre des faillites a-t-il considérablement augmenté. De 1851 à 1870, il a monté de 2,305 à 8,483, soit une augmentation de 262 p. c., tandis que, pendant le même laps de temps, l'augmentation générale des habitants a seulement atteint 7 p. c.

Pour conjurer ces naufrages, dont les syndics de faillites sont appelés à recueillir les épaves, le petit commerce s'ingénie, cherche et trouve les moyens de réduire la dépense et de grossir la recette. Il se résigne

d'abord, sans trop de peine, à tromper sur la quantité, puis, une fois engagé sur la planche savonnée de la tromperie et de la fraude, il glisse sans pouvoir s'arrêter, et tombe dans les sophistications grossières ou savantes, dont M. Denys Cochin, lorsqu'il était conseiller municipal de Paris, a décrit avec précision l'infinie variété et les extraordinaires combinaisons.

Dès lors, la coopération devient une nécessité qui s'impose fatalement, tant pour échapper aux majorations de prix que pour se soustraire aux mauvais et dangereux produits. On peut dire, en réalité, que c'est le petit commerce qui a provoqué et développé la coopération de consommation.

---

Je ne conçois pas qu'une âme élevée ne souffre pas en voyant la plus grande partie de l'humanité exclue du bien qu'elle possède et qui ne demanderait qu'à se partager. Il y a des gens qui ne conçoivent pas le bonheur sans faveur exceptionnelle, et qui n'apprécieraient pas la fortune, l'éducation, l'esprit, si tout le monde en avait. Ceux-là n'aiment pas la *perfection* en elle-même, mais la *supériorité* relative; ce sont des orgueilleux et des égoïstes. Pour moi, je ne comprends le parfait bonheur que quand tous seront parfaits! Je n'imagine pas comment l'opulent peut jouir de plein cœur de son opulence, tandis qu'il est obligé de se voiler la face devant la misère d'une portion de ses semblables. Ma plus vive peine est de songer que tous ne peuvent partager mon bonheur.

(*L'Avenir de la Science.*)

E. RENAN.

## AVENIR

Que serai-t-il des sociétés futures? Qui peut le dire, ou même l'entrevoir? Toujours évoluant vers la justice, vers la bonté supérieure, elles se maintiendront dans les conditions de la vie : la lutte pour le mieux-être, le conflit d'égoïsme et d'altruisme, source de tout progrès.

Une certaine part de misère supprimée — comme on a déjà fait, comme il est facile de faire encore, — de nouveaux maux, hélas! s'offriront aux efforts de la pitié croissante. Plus de guerre, plus de faim sur la terre, plus de froid, à tous l'abri assuré contre les intempéries, plus de pauvreté, plus de misère, quel emploi de l'activité humaine? Qu'on se rassure. Si cet idéal était jamais atteint, les ressorts d'action ne manqueraient pas à l'homme et l'éternel aiguillon du mieux-être le pousserait encore en avant. La bonté sociale accrue jusqu'aux ultimes limites maintiendrait vivante en l'individu l'éternelle aspiration vers des satisfactions nouvelles. Nous n'avons pas plus tôt le nécessaire qu'il nous faut le superflu. Et combien mouvante, la limite de l'un à l'autre. La notion s'en déplace à toute heure. Qui de nous ne fait autant d'efforts pour des satisfactions de convention pure, que pour les nécessités premières? Il n'est pas à craindre

que le socialisme atteigne jamais le point mort de l'activité humaine.

Le socialisme, d'ailleurs, n'est sans doute qu'une des phases de l'humanité. La mentalité inférieure de la masse bourgeoise ou plébéienne nous réduit seule à la nécessité de certaines contraintes sociales. Le progrès consistant, après tout, dans l'extrême culture de l'individu, le jour doit venir où des mœurs nouvelles rendront certaines obligations des lois sociales futures aussi superflues que les prescriptions actuelles des lois de décence publique, qui nous sont légères aujourd'hui après avoir été peut-être vexatoires à nos aïeux. Le premier besoin de justice sociale satisfait, l'esprit de la liberté réclamera sa part. Et tour à tour épris de plus de justice et de plus de liberté, oscillant des prêcheurs de communisme aux prêcheurs d'anarchie, l'homme social toujours rencontrera de nouveaux domaines pour son initiative indépendante ou associée.

Et puis, la vie extérieure, qu'est-elle sinon le support de la vie intérieure merveilleusement fertile en émotions, en déterminations décisives ? Puisque l'homme n'est pas tout entier dans la faim, dans l'égoïste besoin de vivre pour vivre, puisqu'il veut ajouter à la satisfaction d'être le sentiment de la plénitude de l'être, le bonheur d'être au profit d'autrui, quel vaste champ de vie morale s'ouvre à ses aspirations, à ses rêves, à ses espoirs, à ses efforts !

Le meilleur de l'activité humaine n'est-il pas au service des exigences de l'esprit ? Le besoin de connaître et de sentir, aussi impérieux que la faim, se confond avec le besoin d'être. Et la connaissance acquise et l'émotion reçue se traduisent en action d'industrie ou en expression d'art, qui fatalement nous sortent de nous-mêmes pour nous livrer à autrui. Quelle dépense de forces vives en ces luttes épiques pour la grandeur idéale ! Que d'espérances et que de déceptions, que de triomphes enivrants, que d'effroyables défaites dans l'éternelle rivalité des hommes pour la science et pour l'art, pour la noblesse de l'âme, pour l'amour, pour l'émotion de beauté ! Toute la tragédie de la vie humaine est là, de la joie suraiguë à l'affolante douleur. Le bonheur court est-il trop payé de la longue torture ? Qui donc consentirait que l'ennoblissante souffrance lui fût enlevée ?

G. CLÉMENCEAU.

---

... Au fond de l'agitation qui gronde dans le monde des surmenés de la vie moderne, il y a plus que l'écho de théories tapageuses, plus que le déchaînement d'appétits insatiables : il y a l'instinct même de la vie qui réclame ses droits méconnus, il y a les convulsions suprêmes qui marquent l'épuisement et l'approche de l'agonie.

D<sup>r</sup> JULIEN PIOGER.

(*Le Travail au point de vue sanitaire*, dans *Revue socialiste* de mai 1895.)

# AUX SOCIÉTÉS COOPÉRATIVES DE CONSOMMATION

Monsieur le Président,  
Messieurs les Membres du Conseil,

*Je ne me laisserai pas de revenir à la charge pour vous signaler les prix avantageux de nos bouchons.*

*Nulle part vous n'acheterez aussi bon et bon marché.*

*Veuillez donc prêter quelque attention à cette nouvelle sollicitation, qui, je vous l'assure, est particulièrement favorable à vos intérêts, et laissez moi espérer que vous voudrez bien, prochainement, nouer relations avec notre Société coopérative de production.*

*En attendant, je vous présente mes salutations confraternelles.*

Le Gérant,  
**TORRENT**

## APERÇU DE QUELQUES PRIX :

|                           |   |                            |          |
|---------------------------|---|----------------------------|----------|
| Topettes pour flacons .   | } | 10 fr. les 10,000, qualité | mi-fine  |
|                           |   | 15 » »                     | fine     |
| 1/2 bout. 1/2 lit. point. | } | 5 fr. les 10,000, qualité  | bas-fine |
|                           |   | 14 » »                     | mi-fine  |
|                           |   | 28 » »                     | fine     |
| Litres pointus. . . . .   | } | 18 fr. les 10,000, qualité | bas-fine |
|                           |   | 40 » »                     | mi-fine  |
|                           |   | 60 » »                     | fine     |
| Litres droits . . . . .   | } | 28 fr. les 10,000, qualité | bas-fine |
|                           |   | 50 » »                     | mi-fine  |
|                           |   | 78 » »                     | fine     |

Franco port et emballage pour la France. Demi port payé pour les Colonies et l'étranger

*Pour les autres articles, voir catalogue illustré envoyé gratis sur demande*

Adresse : Coopérative BOUCHONS-TORRENT, Boulou (Pyr. Orient.)

FRANCE

## Nouvelles Sociétés coopératives

Fondées depuis le 1<sup>er</sup> novembre 1894, jusqu'au 31 octobre 1895

---

1. Soc. coop. Le Véloce, à Bruxelles.
2. — d'Épargne et de Crédit, à Hever (Louvain).
3. — Laiterie de Neder-Ockerzeel.
4. — La Sécurité agricole belge, à Mons.
5. — Les Prolétaires hutois, à Huy.
6. — La Presse chrétienne, à Bruxelles.
7. — L'Économie, à Luttre.
8. — Saint-Remacle, à Fraiture-en-Condroz (Huy).
9. — d'Épargne et de Crédit, à Peer (Hasselt).
10. — Syndicat des maraîchers du Brabant, à Evere.
11. — des Eaux alimentaires de Belgique, à Bruxelles.
12. — Caisse d'Épargne et de Crédit, à Saint-Sauveur (Tournai).
13. — Le Vélodrome, à Wavre.
14. — Union des tailleurs, à Louvain.
15. — d'Épargne et de Crédit, à Bon-Leyden (Malines).
16. — Laiterie du pays de Herve.
17. — Union et Progrès, à Fumal (Huy).
18. — d'Épargne et de Crédit, à Binckom (Tirlemont).
19. — L'Imprimerie coopérative, à Liège.
20. — Les Laiteries réunies, à Hasselt.
21. — Caisse d'épargne et de crédit de Héron et Lavoir, à Héron (Huy).
22. — Laiterie à vapeur, à Duffel.
23. — d'Épargne et de Crédit, à Wickevorst (Malines).
24. — Le Progrès, à Chênée.

25. Soc. coop. d'Epargne et de Crédit, à Kessel-Loo.
26. — Saint-Joseph, à Ferrière (Huy).
27. — Laiterie de Pervyse (Furnes).
28. — d'Epargne et de Crédit, à Baelen-sur-Vesdre (Verviers).
29. — Laiterie de Reeth (Anvers).
30. — L'Avenir des Carriers, à Sprimont.
31. — Les Ouvriers réunis, à Ham-sur-Sambre.
32. — d'Epargne et de Crédit, à Laminne (Liège).
33. — Syndicat anversoïis des diamants, à Anvers.
34. — Maison des Etudiants, à Bruxelles.
35. — L'Avenir des Ouvriers du Hoyoux, aux Forges-Marchin (Huy).
36. — alimentaire L'Espérance, à Ans (Liège).
37. — d'Epargne et de Crédit, à Turnhout.
38. — La Concorde, à Anthisnes (Liège).
39. — L'Avenir, à Namur.
40. — La Loyale, à Forz (Liège).
41. — Cordonnerie économique, à Andenne.
42. — Les Ouvriers réunis, à Gesves (Namur).
43. — Laiterie à vapeur, à Zele (Termonde).
44. — des Pilotes et Bateliers réunis, à Anvers.
45. — La Laiterie de Gruitrode (Tongres).
46. — L'Union fait la force, à Bra-sur-Lienne (Verviers).
47. — L'Union agricole Saint Paul, à Rahier (Verviers).
48. — La Main dans la main, à Alost.
49. — La Fraternelle ouvrière, à Winenne (Dinant).
50. — de traction d'Allain (Tournay).
51. — Fromageries réunies du pays de Herve, à Charneux-lez-Herve.
52. — Le Bien du peuple, à Liège.
53. — Les Ouvriers réunis, à Fontin-Esneux.
54. — L'Union agricole Saint-Hubert, à Stoumont.
55. — ouvrière La Fraternelle, à Mouscron.

56. Soc. coop. Saint-Joseph, à Sutendael (Tongres).
  57. — de Crédit de la Ligue des paysans, à Louvain.
  58. — Saint-Pierre, à Mortier (Liège).
  59. — laitière d'Ortho (Marche).
  60. — Laiterie de Londerzeel.
  61. — d'Epargne et de Crédit, à Baelen-sur-Nèthe (Turnhout).
  62. — L'Union des bouchers, à Bruxelles.
  63. — La Paix, à Alost.
  64. — Syndicat des Maraîchers, à Wavre Sainte-Catherine (Malines).
  65. — Les Carriers de Moha (Liège).
  66. — La Presse agricole, à Liège.
  67. — de l'Union des fabricants de meubles, à Louvain.
  68. — L'Union agricole Saint-Joseph, à Malempré (Marche).
  69. — La Confiance, à Sart-Dames-Avelines (Nivelles).
  70. — d'Epargne et de Crédit de Saint-Léonard (Brecht).
  71. — d'Epargne et de Crédit, à Etalle (Luxembourg).
  72. — Laiterie de Transinne (Neufchâteau).
  73. — L'Avenir socialiste, à Hornu.
  74. — intellectuelle, à Bruxelles.
  75. — d'Epargne et de Crédit, à Bierbeek (Louvain).
  76. — La Société économique, à Bonne-Modave (Huy).
  77. — d'Epargne et de Crédit, à Lubbeek (Louvain).
  78. — La Fraternelle, à Cerfontaine.
  79. — d'Epargne et de Crédit, à Meslin-l'Evêque (Tournai).
  80. — d'Epargne et de Crédit, à Aerschot.
  81. — Compagnie des moteurs Jenatzy, à Bruxelles.
  82. — d'Epargne et de Crédit, à Avelghem.
  83. — Laiterie St-Joseph, à Virton.
-

GENIÈVRES, VINS, LIQUEURS



GENIÈVRES, VINS, LIQUEURS

SPECIALITÉS

Bitter Guillaume, Kummel cristallisé,  
Cordial au quinquina. (Téléphone).

## TABLE DES MATIÈRES

---

|   | Pages |
|---|-------|
| Calendrier pour 1896 . . . . .  | 3     |
| Les Avantages de la coopération. . . . .  | 9     |
| La Durée de la vie . . . . .  | 17    |
| De la meilleure manière d'administrer un<br>magasin coopératif . . . . .                  | 23    |
| Règles générales qui doivent présider à l'or-<br>ganisation des sociétés de consommation. | 29    |
| La Coopération au Congrès international de<br>bienfaisance de 1856 . . . . .              | 31    |
| L'Alimentation populaire. — La Margarine .  | 35    |
| L'Antagonisme base de la société actuelle. .  | 37    |
| La Maison du Peuple de Bruxelles . . . . .  | 41    |
| Les Laiteries coopératives en Danemark . .  | 47    |
| Le principal motif des succès de la coopéra-<br>tion . . . . .                            | 55    |
| Avenir . . . . .  | 57    |
| Nouvelles sociétés coopératives . . . . .   | 61    |

Coopérateurs, demandez le



Ce Savon est le meilleur et le moins cher.

Exigez la véritable marque :

**SUNLIGHT**

estampillée sur chaque brique.